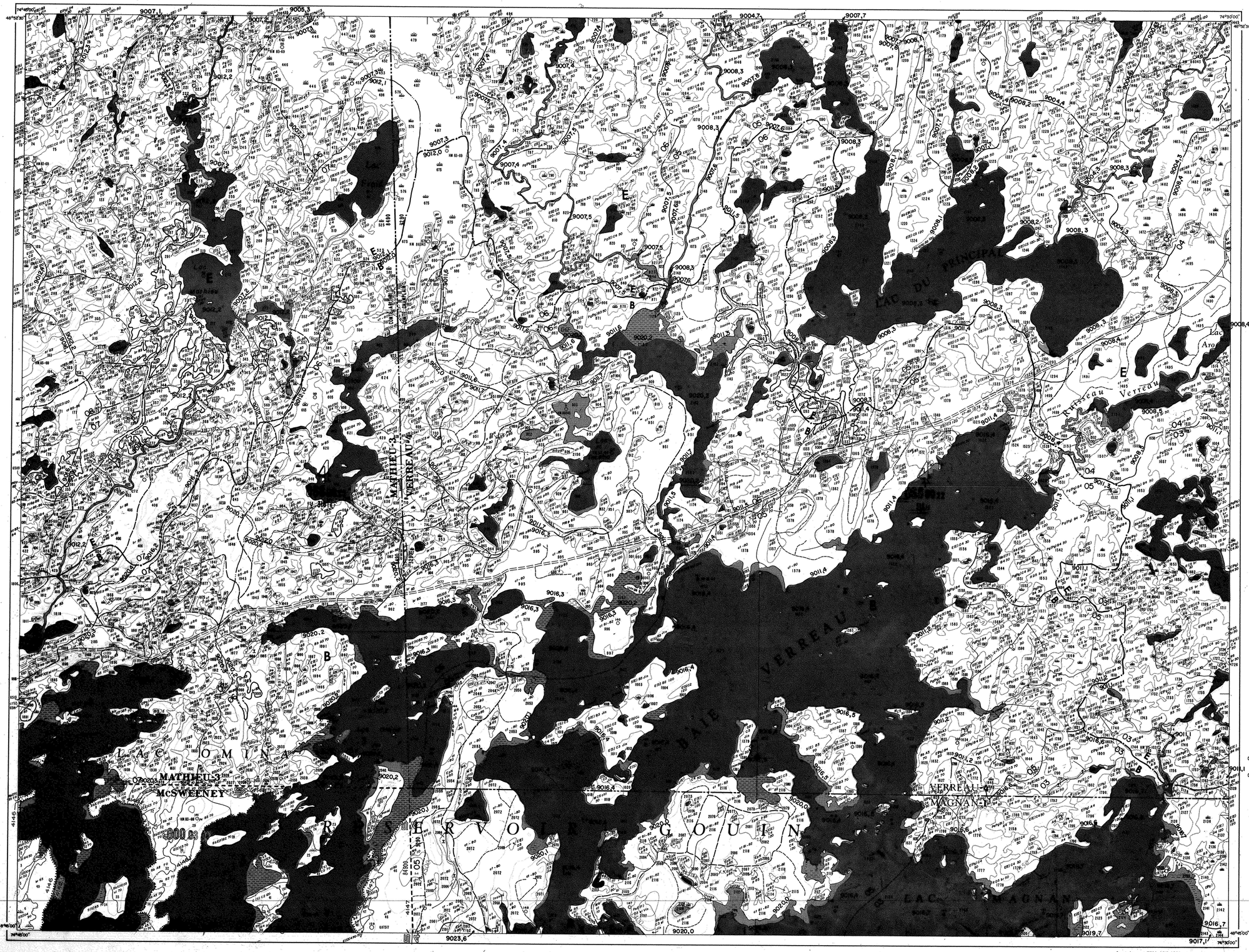

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — sapin et/ou épinette blanche
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — pin gris/épinette noire ou rouge
— — mélèze (sibérien)
— — épinette noire
— — mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portée résin.)
— — épinette noire
— — mélèze
— — pruche
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette noire ou rouge)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — épinette noire
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — mélèze
— — pruche
— — (plantation de sapin)
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — et/ou mélèze (le mélèze occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — pruche
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — épinette noire
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou rouge
— — pin gris
— — pruche
— — sapin
— — (distribution de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (distribution de mélèze brun)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc
— — — avec épinette noire
— — — avec résineux
— — — avec pruche
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec épinette noire ou rouge
Peuplier à peuplier faux-tremble
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec épinette noire ou rouge
Cytisière
Cytisière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

Tendance Tendance

Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1/P1	F1/P1
— — — avec pin blanc	F1/P2	F1/P2
— — — avec pin blanc	F1/P3	F1/P3
— — — avec résineux	F1/R	F1/R
— — — avec pruche	F1/Pr	F1/Pr
— — — avec épinette noire ou rouge	F1/E	F1/E
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	B1/S	B1/S
— — — avec épinette noire ou rouge	B1/E	B1/E
— — — avec pin gris	B1/P1	B1/P1
— — — avec pin blanc	B1/P2	B1/P2
— — — avec pruche	B1/Pr	B1/Pr
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B1/F1	B1/F1
— — — avec pin blanc	B1/F2	B1/F2
— — — avec pin rouge	B1/F3	B1/F3
— — — avec pin gris	B1/F4	B1/F4
— — — avec épinette noire ou rouge	B1/E	B1/E
Peuplier à peuplier faux-tremble	Pe/F1	Pe/F1
— — — avec pin blanc	Pe/F2	Pe/F2
— — — avec pin rouge	Pe/F3	Pe/F3
— — — avec pin gris	Pe/F4	Pe/F4
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe/E	Pe/E
Cytisière résineuse	Cy/R	Cy/R
Cytisière résineuse	Cy/R	Cy/R
Mélangés à feuillus tolérants	M/F1	M/F1
— — sur station humide	M/F1	M/F1

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleau à bouleaux blancs
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — bouleaux jaunes
Peuplier à peuplier
Cytisière rouge
Cytisière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — de bouleau jaune
— — de chêne rouge
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORÉSTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle sur brûlis
Coupe partielle sur chablis
Coupe partielle sur épinettes légères
Chablis partiel
Brûlis partiel
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanches: 0 à 50 % — 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Brûlis total
Coupe totale
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
100-30	30-100
110-30	30-110
120-30	30-120
130-70	70-130

FORÊT INÉQUIENNE

Peuplé dominance de haut: indicants majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Peuplé dominance de haut: indicants majorité des tiges amples de 50 ans; autres peuplements majorité des tiges vert plus de 50 ans.

Vieilleux indéterminé

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	20m	17m	14m	11m	8m	4m
	1	2	3	4	5	6
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	
Moyenne	31 à 60 %	^
Forte	61 à 90 %	^^
Abrupt	91 % et plus	^^^

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 cp 50 6 — S: défoliation; 60: classe de pente; C3: classes d'âge; cp: groupement d'essences; 50: classe de hauteur; 6: densité; S: sous groupe d'essences

R 25 c 6 B 01 — R: classe de pente; 25: classes d'âge; c: groupe de l'origine; 6: densité; B: classe de hauteur; 01: sous groupe d'essences; c: type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1983-85-86-87; Année de publication : 1988; Année de révision :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : CAUTHIER, PARENT & ASS. (PROTO. 1987) — SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : PRODUITS FOREST. CAN. PACIFIQUE LTÉE (TEMIS 22) — SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4
Unité de gestion: 42-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 068 22* 22*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 316
Bassin primaire: 14
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 84 900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4147*
Région écologique: 12b
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-3	32-6-2	32-6-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-B-14	32-B-15	32-B-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-B-11	32-B-10	32-B-9	

32 B/15 S.E.

Privée: Les interventions ont été mises à jour en utilisant les images "LANDSAT THEMATIC MAPPER" suivantes:
31 juillet 1989, 24 juin 1993
L'année de l'intervention est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for. : ... 7702-6515-9523
À jour privé : juin 1993
À jour public : ... 1993